



Le mercredi 12 juin, le Directeur Départemental des Finances Publiques a présenté aux Organisations Syndicales le réseau de la Direction Générale des Finances Publiques du département du Puy-de-Dôme tel qu'il devrait être en 2022.

**Pour la sphère Gestion Publique ( Gestion des budgets des communes ) :**

- 5 Services de gestion comptable seraient implantés à :  
Clermont-Ferrand, Chamalières, Issoire, Riom et Thiers plus 2 antennes situées à Ambert et Montaigut en Combraille.
- 2 Services spécialisés :
- 1 dans la gestion des EPS (Établissements Publics de Santé= hôpitaux publics) basé à Clermont-Ferrand. Il existe déjà pour le CHU et pourrait récupérer la gestion des hôpitaux du département.
- 1 dans la gestion des EPSMS (Établissements Publics Sociaux et Médicaux-Sociaux= maisons de retraite publiques et autonomes juridiquement) basé hypothétiquement à Thiers.
- 10 Conseillers aux décideurs locaux (certains pourraient intervenir sur plusieurs EPCI)

De ce fait, toutes les trésoreries disparaissent pour faire place aux Services de Gestion Comptable (SGC).

**Ainsi 18 Trésoreries sur les 25 que compte le Département du Puy de Dôme, vont disparaître ! :**

Aigueperse, Besse, Billom, Bourg Lastic, Courpière, Cunlhat, Jumeaux, Les Martres de Veyre, Lezoux, Luzillat, Manzat, Le Mont Dore, Pontaumur, Pont du Château, Rochefort Montagne, Saint Amant Tallende, Vic le Comte et Volvic.

**Pour la sphère Gestion Fiscale :**

**Les implantations telles qu'elles seraient en 2022 :**

→ Les services du contrôle fiscal :

- 1 Brigade de Contrôle et de Recherches à Clermont-Ferrand
- 1 Pôle de Contrôle des Revenus à Clermont-Ferrand
- 1 Brigade Départementale de Vérifications à Riom
- 1 Pôle de Contrôle et Expertise à Riom

→ Les services de la gestion fiscale :

- 3 Services des Impôts des Particuliers ( SIP ) à Clermont-Ferrand, Issoire et Thiers
- 2 Services des Impôts des Entreprises ( SIE ) à Clermont-Ferrand et Riom
- 1 Pôle de Recouvrement Spécialisé ( PRS ) à Clermont-Ferrand
- 1 Service de Publicité Foncière et d'enregistrement ( SPFE) à Clermont-Ferrand
- 1 Service Départemental des Impôts Fonciers ( SDIF ) à Clermont-Ferrand

Ambert perdrait :

- le Service Impôts Particulier ( SIP )
- le Service Impôt Entreprises ( SIE )

Thiers perdrait :

- le Service Impôt Entreprises ( SIE )
- le Service de Publicité Foncière ( SPF )

Le Mont-Dore perdrait :

- le Service Impôts Particulier ( SIP )
- le Service Impôt Entreprises ( SIE )

Issoire perdrait :

- le Service Impôts Entreprise (SIE)
- le Service Publicité Foncière (SPF)

Riom perdrait :

- le Service Impôts Particulier (SIP)
- le Service Publicité Foncière (SPF)

**Les représentants de FO-DGFIP63 dénoncent une communication ministérielle mensongère visant à faire croire à nos élus locaux et à nos concitoyens que l'on remettrait du service public là où il n'y en avait plus !**

**La cartographie présentée par la direction n'est qu'une vaste opération d'enfumage destinées à les séduire par une multiplicité de points d'accueil.**

Mais la réalité est tout autre, comme en témoigne la carte du Puy de Dôme élaborée par nos soins

- L'ensemble de l'activité des trésoreries serait basculé vers les Services de Gestion Comptable. Ces services n'auraient plus vocation à être ouverts aux citoyens sauf décision du Directeur Local. Comment savoir si ces services continueront à répondre aux demandes des élus et des citoyens : paiements, demandes de délais, renseignements divers ? De même, le transfert des services fiscaux va éloigner la population des services publics et renforcer l'impression d'être des citoyens de seconde zone. Bien sûr, on va nous répondre que le numérique permettra de maintenir ce lien mais la numérisation est un outil et non une fin en soi. Une partie de nos concitoyens n'ont pas accès à Internet (zones blanches) ou n'ont pas les moyens de se payer un accès. D'autres ne peuvent pas l'utiliser ou ne le maîtrisent pas.

Les solutions affichées par le ministre Gérald Darmanin ne répondront pas aux demandes de la population.

- Les permanences dans les Maisons de Service au Public ou les Maisons France Service. Ces permanences auront lieu ponctuellement par exemple : lors de la campagne pour la déclaration de revenus, mais ne seront pas équivalentes à une structure de la DGFIP. Ces maisons seront pilotées directement par la Préfecture mais aucun cahier des charges n'a pour l'instant été rédigé. Ces permanences ne figurent pas volontairement sur notre carte, car nous savons par expérience que les permanences mises en place ne le restent pas longtemps.
- Les conseillers des Collectivités Locales : ces 10 conseillers seront implantés dans les 14 communautés de communes ou d'agglomération du département (dans des conditions non définies à ce stade). Il ne s'agit pas d'un service de la DGFIP mais d'un simple bureau mis à disposition. Cette fonction est présentée comme la grande nouveauté de cette pseudo réforme. Or, ce rôle de conseil existe déjà puisque c'est une des principales fonctions des trésoriers actuels (percepteurs) plus nombreux sur le terrain.

**Au vu de ce démantèlement du réseau des finances publiques , le constat est sans appel :  
Recul du Service public Républicain !!**

Voilà pourquoi les représentants FO-DGFIP 63 rejettent ce projet de destruction des services de la DGFIP.